



Le tiers lieu à vocation touristique

Une réponse à de nouveaux usages ?

Un tiers lieu est, comme son nom l'indique, un troisième lieu, qui se distingue des environnements sociaux que sont, premièrement, le lieu d'activités collectif et, deuxièmement, le cercle privé solitaire de la maison. Le tiers lieu peut être un lieu de travail, un lieu de création ou un lieu de production collectif (espace de coworking, "fablab", atelier partagé, espace hybride...); s'y conjuguent un cadre convivial, des rencontres enrichissantes et un environnement propice au travail. Ce sont des lieux de proximité dans lesquels travail et rencontre sont facilités. Ces espaces favorisent le développement économique local et contribuent à rendre le quartier et la campagne plus vivants.

Aujourd'hui, on compte soixante-seize tiers lieux en Aquitaine, contre seulement deux il y a cinq ans. Cette lame de fond s'explique en partie par le fort mouvement d'entrepreneuriat individuel qui émerge depuis quelques années avec l'arrivée des coopératives d'activités et d'emplois, le statut d'auto-entrepre-

CHLOÉ RIVOLET

< chloe@tierslieux.net >

Chargée de communication, coopérative Tiers-Lieux

La coopérative Tiers-Lieux est le réseau des espaces de travail partagés en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Elle a suivi, conseillé, accompagné et soutenu plus de soixante projets de tiers lieux en quatre ans. Qu'il soit porté par une initiative personnelle, collective ou institutionnelle, qu'il soit implanté en milieu rural, urbain ou périurbain, chaque lieu a ses spécificités. La coopérative accompagne les offices de tourisme dans leurs questionnements sur leur éventuelle transformation en tiers lieu. Deux projets de ce type sont en cours de maturation. L'un est porté par l'office de tourisme Val de Garonne, l'autre par l'office de tourisme Médoc Océan.

Les tiers lieux ne se définissent pas par ce qu'ils sont, mais par ce que l'on en fait.

neur, la notion d'“intrapreneur” et le portage salarial.

Ces espaces prennent des formes parfois hybrides en fonction des activités qui y sont menées, des ressources disponibles et des manques sur le territoire. On peut ainsi parler de lieux regroupant des activités et des services comme les espaces de coworking, les cafés associatifs ou les boutiques partagées qui permettent de proposer une alternative au travail solo et de favoriser la “démobilité” (supprimer les mobilités subies) ; mais aussi d'espaces collectifs artisanaux de type “fablab” (ateliers de fabrication numérique), laboratoires textiles, ateliers partagés ou “repair cafés” qui favorisent le retour au savoir-faire et au “faire soi-même”. Il peut également s'agir de lieux de production entre fermiers ou de lieux partagés de vente directe qui militent pour un retour à l'agriculture paysanne et aux circuits courts. Et le spectre peut s'étendre aux tiers lieux éducatifs qui connectent monde éducatif et réseaux professionnels. Les tiers lieux ne se définissent pas par ce qu'ils sont, mais par ce que l'on en fait. Ils permettent l'innovation sous toutes ses formes, accompagnent les transitions et font perdurer de nouveaux biens communs.

COLLECTIF. La coopérative Tiers-Lieux est née d'un collectif constitué de créateurs et animateurs de tiers lieux qui se sont réunis pour partager leurs expériences avec d'autres porteurs de projet et pour faire connaître ces nouveaux modes d'organisation du travail. L'aventure débute en 2011 : sous l'impulsion de la région Aquitaine, l'Arrêt Minute, espace de coworking familial en milieu rural (à Pomerol, en Gironde) s'associe à un noyau de bénévoles intéressés par le coworking (gérants d'espaces, porteurs de projets, utilisateurs publiant des articles sur le sujet) pour faire connaître ces

nouvelles organisations du travail auprès d'acteurs publics, d'entreprises et de citoyens. Les nombreuses rencontres et démarches locales portent leurs fruits et, en 2013, le consortium se structure en association pour répondre aux demandes toujours plus nombreuses de porteurs de projet. Ces initiatives civiques et entrepreneuriales confortent ses membres dans l'idée qu'il est possible de travailler autrement pour vivre mieux. L'ambition : un tiers lieu à moins de vingt minutes de tout point du territoire. Un processus coopératif est engagé et, début 2016, l'association est transformée en société coopérative d'intérêt collectif.

RÉSEAU. Aujourd'hui, la coopérative Tiers-Lieux est le réseau des espaces de travail partagés en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Elle a suivi, conseillé, accompagné et soutenu plus de soixante projets de tiers lieux en quatre ans. Qu'il soit porté par une initiative personnelle, collective ou institutionnelle, qu'il soit implanté en milieu rural, urbain ou périurbain, chaque lieu a ses spécificités.

En tant que tiers de confiance des pouvoirs publics et des acteurs locaux, la coopérative détecte, accompagne et fédère les tiers lieux. Elle accompagne les projets du stade de l'idée jusqu'à la gestion quotidienne de l'espace. Pour cela, elle propose un incubateur de tiers lieux ainsi qu'une formation au métier de “facilitateur” (personne ressource d'un tiers lieu, aussi appelée “concierge”). Les sessions de formation sont organisées dans les tiers lieux aquitains afin de proposer aux porteurs de projet un apprentissage immersif et de donner à voir de nombreux exemples. L'incubateur et la formation permettent d'accompagner la création de tiers lieux pérennes, d'une part, et de professionnaliser les animateurs de ces nouvelles organisations sociales, économiques et territoriales, d'autre part.

Par ailleurs, la coopérative met en place une stratégie de communication en faveur des tiers lieux afin d'y attirer le public le plus large possible. Cette stratégie est complétée par une politique d'animation du réseau (événements concentrant de nombreuses parties prenantes),



par la mise en place de partenariats et par des actions d'information et de valorisation des tiers lieux.

LABORATOIRE. La coopérative Tiers-Lieux est également le laboratoire du “travailler autrement pour vivre mieux”. Elle a mis en place un observatoire qui vise à étudier les évolutions des nouveaux modes d'organisation. Elle conçoit également des projets pilotes ou des projets de recherche-action qui sont expérimentés avec les acteurs locaux, puis analysés et évalués. Elle est une force de proposition et d'innovation pour les nouvelles organisations du travail sur le plan politique.

Enfin, la coopérative Tiers-Lieux travaille avec la Mopa (Mission des offices de tourisme et pays touristiques d'Aquitaine) sur la question des liens entre offices de tourisme et tiers lieux⁽¹⁾. En janvier 2016, dans le cadre de la deuxième édition de la conférence “Révolution de l'accueil”, la coopérative a co-animé un atelier autour du thème “Les offices de tourisme inspirés par les tiers lieux”. Lors de ce “bacalab” (nom donné à ce format d'atelier), les responsables de la coopérative ont échangé avec la vingtaine de professionnels du tourisme présents (directeurs et agents d'accueil venus de tout l'Hexagone) autour de quatre thèmes :

- comment expérimenter un nouveau concept d'office de tourisme tenant compte de la notion de tiers lieux ? quelles prestations ? quels services ? quels usagers ? quels usages ?
- quels seraient les enjeux objectifs (touristiques et sociaux) d'un tiers lieu touristique ?
- le tiers lieu doit-il être au sein de l'office de tourisme ? ou à l'extérieur ? doit-il fonctionner à l'année ou de façon plutôt saisonnière ?
- quel design pour ces nouveaux lieux ?

Ainsi, la coopérative Tiers-Lieux accompagne les offices de tourisme dans leurs questionnements sur leur éventuelle transformation en tiers lieu. Deux projets de ce type sont en cours de maturation. L'un est porté par l'office de tourisme Val de Garonne, l'autre par l'office de tourisme Médoc Océan (cf. encadré).

Dans une autre approche, tout à fait informelle, quelques coworkers du Node, espace de

Le tiers lieu touristique permet de répondre aux besoins de touristes qui travaillent de n'importe où, n'importe quand. Mais il s'adresse aussi aux habitants.

travail partagé situé dans le centre historique de Bordeaux, ont dans l'idée d'organiser un “Lacanode” durant le mois de juin 2016. Il s'agirait de louer à Lacanau une maison au bord de l'eau pendant une semaine en vue de surfer le matin, de travailler l'après-midi et de profiter du farniente en soirée. Tout cela afin de réduire les trajets Bordeaux-Lacanau, d'optimiser la répartition entre temps de travail et de loisirs et de profiter de la bonne entente qui règne au sein du groupe.

LIEN SOCIAL. La dynamisation du territoire et la création de lien social sont des valeurs partagées par les tiers lieux et les offices de tourisme. Les techniciens touristiques ont souvent une vision précise de l'activité économique et socio-culturelle de leur territoire (maison des associations, club d'entreprises, collectivités) qui font d'eux de formidables connecteurs ! La question posée est alors la suivante : et si devenir un tiers lieu était une mutation naturelle de la fonction des offices de tourisme ?

Le tiers lieu touristique permet de répondre aux besoins de touristes qui travaillent de n'importe où, n'importe quand. En proposant un espace de travail partagé au sein de l'office de tourisme, le territoire capte et fidélise les travailleurs nomades pour qui la frontière entre vie privée et vie professionnelle est de plus en plus mince.

Mais ce nouvel espace s'adresse aussi aux habitants. Il est un lieu de vie qui permet de dynamiser la vie locale en toute saison... ce qui amplifie le rôle d'animateur des offices de tourisme. Il est un lieu de partage, d'échanges et de complémentarité entre habitants, touristes et

.....
(1) Pour en savoir plus : <http://aquitaine-mopa.fr/etourisme/SADI/resources-SADI/les-productions-des-bacalab/article/office-de-tourisme-et-tiers-lieux>

L'OT Médoc Océan fait sa révolution

NICOLAS JABAUDON

Directeur de l'office de tourisme Médoc Océan

< nicolas.jabaudon@medococcean.com >

L'office de tourisme Médoc Océan (Lacanau, Carcans-Maubuisson, Hourtin) est à l'aube d'une nouvelle révolution. Avec la dématérialisation de l'information, le lieu d'accueil de l'office n'est plus le centre névralgique de la fréquentation touristique de la destination. C'est pourquoi une réflexion de fond a été engagée sur les actions à mener pour maintenir la place de l'office de tourisme au centre de l'écosystème touristique local. L'ouverture et la mise à disposition d'une partie des locaux dans l'objectif d'y déployer des fonctions de tiers lieux est précisément à l'étude dans les trois bureaux des communes de Médoc Océan. Ces accueils viendront compléter le dispositif de tiers lieux engagé par la communauté de communes des lacs médocains ; ils verront le jour, dans chaque commune, en 2017.

techniciens de l'office de tourisme. Il permet à chacun de vivre une nouvelle expérience.

La question de la transformation des offices de tourisme en tiers lieux touristiques est d'autant plus prégnante que la révolution numérique modifie la demande des visiteurs. "Avoir un tiers lieu permettrait de positionner l'office de tourisme pas uniquement comme un lieu où l'on fait de l'accueil en distribuant des prospectus". "Ça sert à quoi de laisser ouvert un bâtiment qui accueille 2 000 visiteurs par an ?", a-t-on pu entendre lors du "bacalab" précité.



Ces nouveaux lieux favoriseraient une dynamique tout au long de l'année, en associant services touristiques et services de proximité. Outre l'accueil des touristes et des travailleurs nomades, l'office de tourisme pourrait accueillir des locaux qui fréquenteraient le lieu pour se connecter au wi-fi ou accéder à des services du quotidien, des associations culturelles qui pourraient y organiser des expositions, des producteurs locaux qui s'installeraient quelques heures pour vendre leurs produits, etc. Ainsi, si l'aménagement de l'espace et l'organisation de son fonctionnement étaient adaptés à chaque usage, l'office de tourisme deviendrait un lieu de vie à part entière, ce qui lui permettrait d'asseoir son utilité publique, de favoriser sa réappropriation par la population locale et de répondre à l'émergence de nouveaux modes de travail. ■



© Jérôme Beillon - PEPS Images